

Tarifs – Ferroviaire

En vigueur du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026
(Indexation au 1^{er} avril de chaque année)

Type de demande	Tarif			
	Étude	Publication	Délivrance	Total
– Demande de certificat d'aptitude	118 \$	165 \$	6 380 \$	6 663 \$ par certificat
– Modification de certificat d'aptitude	118 \$			118 \$ par certificat
– Demande de révocation d'un certificat				
– Intervention pour s'opposer ou appuyer une demande	118 \$			118 \$ par certificat et par client
– Maintien de certificat d'aptitude suite à l'acquisition d'intérêts ou à une fusion	118 \$			118 \$
– Demande d'arbitrage ↳ Frais d'arbitrage suite à la décision (La partie qui perd en arbitrage doit assumer les frais à moins que l'arbitre n'en décide autrement.)	118 \$ 1 261 \$			118 \$ 1 261 \$
– Demande de révision d'une décision	61,50 \$			61,50 \$
– Demande accessoire (demande d'être relevé du défaut, rejet d'intervention, etc.)				
– Suppression totale permanente ou temporaire de services	Sans frais			

Les modes de paiement acceptés varient selon la façon dont la demande est transmise :

Transmission de la demande	Mode de paiement accepté (devises canadiennes seulement)
Par la poste	<ul style="list-style-type: none"> Chèque personnel ou mandat poste libellé au nom du ministre des Finances
En personne (sur rendez-vous seulement)	<ul style="list-style-type: none"> Carte de crédit (VISA, MasterCard ou American Express) ou carte de crédit prépayée active Visa Débit et Mastercard Débit Chèque ou mandat poste libellé au nom du ministre des Finances Carte de débit Argent comptant